



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 Juin 2008

Le 30 juin 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 juin 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 37
Nombre de Votes : 37

M. Philippe MICHELON est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Romain GRYSKA (représentant Mme Claire BARNEOUD) – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe PELLORCE – M. Philippe SEZANNE (représentant Mme Monique OLLAGNIER) – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – M. Jean-François BELLET (représentant Mme Nicole NUSBAUMER).

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Christophe HUGOT.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC – Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – M. Alain PROUVE (représentant Mme Léa ROUX).

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. François BOULANGER (représentant M. Christian BREMOND).

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.



DELIBÉRATION N° 2008-018 DU 30 JUIN 2008

Rapporteur : M. Xavier CRET

OBJET : CULTURE, SOLIDARITÉS ET TECHNOLOGIES

Plateforme multimodale d'information administrative locale

**Création d'un poste de « chargé de développement numérique » E-Services –
Demande de subvention dans le cadre du Plan Régional pour l'Emploi (PRE)**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, portant le développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages auprès du public scolaire, du grand public et des acteurs du territoire, au titre des équipements et services collectifs concourant à la structuration du territoire

Considérant la problématique liée à « une certaine inefficience » de la communication de l'information administrative aux usagers des services publics, quelle que soit la nature du service (de compétence communale, intercommunale, centrale ou décentralisée par l'état), et dans le contexte du projet de « Maison de l'emploi ».

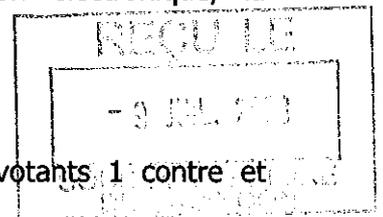
Considérant que les Technologies de l'Information et de la Communication sont devenues vecteurs d'efficience dans la relation Citoyen/Administration et l'opportunité de mettre en œuvre une plateforme multimodale d'information administrative locale intitulée « Au cœur du service public local »

Considérant la totale cohérence de ce projet avec le « Schéma Local de développement Numérique du territoire » défini par le Pays du Grand Briançonnais sous le pilotage de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Considérant le 11^{ème} appel à projet de création de poste de chargé de développement numérique dont les missions peuvent avoir trait à l'administration électronique, la citoyenneté et les démarches participatives.

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 10 juin 2008

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à la majorité des votants 1 contre et 13 absents,



DÉLIBÈRE

■ Approuve la création d'un poste de chargé de développement numérique E-Services sur la base d'un poste d'adjoint administratif territorial 2^{ème} classe, à temps complet, indice brut 281 et indice majoré 288.

■ Approuve l'opération et son contenu tels que décrit dans le dossier de candidature au dispositif « Chargé de développement numérique » du Plan Régional pour l'Emploi annexé à la délibération, et autorise le Président à signer la convention à intervenir.

- Approuve le plan de financement suivant :

<i>Année 1</i>			
Dépenses		Recettes	
Salaire Chargé	27538,69 €	PRE - Région PACA	18 000 €
		Autofinancement	9538,69 €
<i>Année 2</i>			
Dépenses		Recettes	
Salaire Chargé	27538,69 €	PRE - Région PACA	12 000 €
		Autofinancement	15538,69 €
<i>Année 3</i>			
Dépenses		Recettes	
Salaire Chargé	27538,69 €	PRE - Région PACA	6 000 €
		Autofinancement	21538,69 €
<i>Années suivantes</i>			
Dépenses		Recettes	
Salaire Chargé	27538,69 €	Autofinancement	27538,69 €

- Dit que la dépense pour le lancement de l'opération sera inscrite au Budget Supplémentaire du Budget Général 2008, compte 6411.

- Dit que le service instructeur sera informé de toute modification intervenant dans les éléments présentés dans le dossier de candidature

Pour extrait conforme
Le Président,

Alain BAYROU.



07 JUIL. 2008

Date dépôt S.P. :

Date affichage :

11 JUIL. 2008

